



ARCHIVED - Archiving Content

Archived Content

Information identified as archived is provided for reference, research or recordkeeping purposes. It is not subject to the Government of Canada Web Standards and has not been altered or updated since it was archived. Please contact us to request a format other than those available.

ARCHIVÉE - Contenu archivé

Contenu archivé

L'information dont il est indiqué qu'elle est archivée est fournie à des fins de référence, de recherche ou de tenue de documents. Elle n'est pas assujettie aux normes Web du gouvernement du Canada et elle n'a pas été modifiée ou mise à jour depuis son archivage. Pour obtenir cette information dans un autre format, veuillez communiquer avec nous.

This document is archival in nature and is intended for those who wish to consult archival documents made available from the collection of Public Safety Canada.

Some of these documents are available in only one official language. Translation, to be provided by Public Safety Canada, is available upon request.

Le présent document a une valeur archivistique et fait partie des documents d'archives rendus disponibles par Sécurité publique Canada à ceux qui souhaitent consulter ces documents issus de sa collection.

Certains de ces documents ne sont disponibles que dans une langue officielle. Sécurité publique Canada fournira une traduction sur demande.



Association canadienne des chefs de police

582, rue Somerset, Ouest, Ottawa (Ontario) K1R 5K2

Le bulletin de l'**ACCP**



printemps 2005

Association canadienne des chefs de police

CÉLÉBRATION DES
100 ANS
1905-2005

*« à l'avant-garde
du progrès policier... »*

CHRONOLOGIE HISTORIQUE DE L'ACCP

FAITS MARQUANT DES SERVICES POLICIERS NATIONAUX DE 1905 À 2005



Pin commémoratif présenté aux délégués lors du 1er anniversaire de la conférence de « CCAC » en 1906

1905
Cinquante cadres supérieurs de la police se rencontrent à Toronto afin de créer « Chief Constables Association of Canada ». Le chef de police, le lieutenant-colonel Henry J. Grasset de Toronto, est choisi comme premier président.



1913
« CCAC » influence les modifications du Code criminel afin qu'il y ait des peines plus sévères pour ceux qui utilisent illégalement les armes à feu.

1920s
Un lobbying de grande envergure de 1908 à 1930 porte ses fruits. Le gouvernement approuve l'utilisation de l'identification photographique.



1950s
L'utilisation du radar et de l'alcooltest est approuvée et mise en œuvre.

1954
Le sigle anglais « CCAC » devient ACCP.



1968
Le Secrétariat permanent est mis sur pied. Don Cassidy devient le premier directeur exécutif.

1970
La Fondation de la police est lancée.



1972
Le CIPC est complètement opérationnel. Un bureau pour l'ACCP est obtenu sur la rue Albert, à deux pâtés de la Colline parlementaire.

1977
La modification du Code criminel relative à la surveillance électronique est adoptée; celle-ci est un outil permettant d'améliorer la protection du public.

1982
La Charte canadienne des droits et libertés entre en vigueur.

1987
L'ACCP répond à ceux qui prétendent que les empreintes digitales sont inconstitutionnelles; la constitutionnalité de la Loi sur le casier judiciaire est confirmée.

1989
Création du comité de l'ACCP pour la liaison multiculturelle et pour les services policiers autochtones.

1990s
L'ACCP participe activement au débat sur le contrôle des armes à feu.

1996
Création du Groupe de prospective policière.



1998
Le gouvernement du Canada proclame le dernier dimanche de septembre Jour commémoratif national des policiers et des agents de la paix.

2001
Création de l'Ordre du mérite des services de police. Le commissaire Zaccardelli est nommé commandeur de l'Ordre. Le bureau national de l'ACCP déménage au 582, rue Somerset Ouest, à Ottawa (Ontario).



2002
La commissaire Gwen Boniface est élue et devient la première présidente féminine de l'ACCP.

2003
L'ACCP et le Programme sur le multiculturalisme de Patrimoine canadien se joignent au Réseau de la police canadienne sur les Autochtones et la diversité (ALDA).

2005
L'ACCP célèbre son 100e anniversaire



TABLE DES MATIÈRES

CCP

- 2 MESSAGE DU PRÉSIDENT
- 2 LE SAVIEZ-VOUS?
- 3 PRIX ET MÉDAILLES DE L'ACCP
PRIX NATIONAL DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE
- 3 MÉDAILLE DE LA POLICE POUR SERVICES DISTINGUÉS
- 4 IN MEMORIAM
- 4 ENQUÊTE DU LEADERSHIP POLICIER NATIONAL DE L'ACCP SUR LA PCDS
- 5 4^e RÉUNION COMMUNE ANNUELLE DE L'ASS. CAN. DES COMMISSIONS DE POLICE ET DE L'ACCP
- 6 TONITA MURRAY PASSE AU PROCHAIN STADE DE SA CARRIÈRE
- 6 BIENVENUE AUX NOUVEAUX MEMBRES
- 7 ACTIVITÉS DE L'ASSOCIATION
- 8 LE POINT DU COMITÉ SUR LE CRIME ÉLECTRONIQUE
- 8 PRIX DE TECHNOLOGIE MICROSOFT
- 9 CONFÉRENCE 2005 de l'ACCP: ÉVOLUONS AVEC NOS TRADITIONS
- 9 MERCI SOBEY'S
- 10 CALENDRIER DES ACTIVITÉS

SUR LA COUVERTURE

Le chef
W.T.T. Williams,
de London (Ontario),
président de « Chief
Constables Association of
Canada », de 1913 à 1914.

Association canadienne des chefs de police

printemps 2005



Personnel du bulletin de nouvelles

Éditeure : Ruth Montgomery
Coordonnatrice de la production : Liz Robertson
Appuyé par le bureau national de l'ACCP
Laurie Farrell • Laura Gomez • Sgt. Luc Delorme
Magda Mitilineos • Anika Evans • Peter Cuthbert

Conseil d'administration de l'ACCP

Président : Edgar MacLeod, Chef,
Service de police régional de Cap Breton
Vice-présidents :
Vince Bevan, chef du service de police d'Ottawa;
Directeur général adjoint Steven Chabot,
Sûreté du Québec; Frank Beazley, chef du service
de police régionale de Halifax; Jack Ewatski,
chef du service de police de Winnipeg
Secrétaire-trésorier :
Barry King, Chef, Service de police de Brockville
Président sortant : Gwen Boniface, Commissaire,
Police provinciale de l'Ontario
Directeur exécutif : Peter Cuthbert

Pour consulter la liste complète des membres du conseil d'administration de l'ACCP, veuillez visiter le www.cacp.ca.

Les opinions et les commentaires exprimés dans le bulletin de nouvelles de l'hiver 2004 de l'ACCP sont présentés sans préjudice. Ils ne correspondent pas nécessairement à la position officielle de l'Association canadienne des chefs de police ni à celle du conseil d'administration. La reproduction des articles et des illustrations est strictement interdite sans permission préalable de l'ACCP.

Enregistrement d'envoi de poste-publications : N° 40065059

Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada à :

Association canadienne des chefs de police

582, rue Somerset Ouest
Ottawa (Ontario) K1R 5K2
Téléphone : (613) 233-1106
Télécopieur : (613) 233-6960
Courriel : cacp@cacp.ca
Website: www.cacp.ca



Conçu et publié par :



Directeur artistique : Richard J. Robertson
courriel : richrob@allstream.net

Adjointe au directeur artistique : Heather LaFleur

Conceptrice principale / Tirage photographique : Ina Silva

OFFICE NATIONALE

420 rue O'Connor, Ottawa (Ontario) K2P 1W4
Tél. : (613) 230-0721 • Téléc. : (613) 230-4964 • Sans frais : 1-800-267-1266
Pour obtenir des renseignements sur les tarifs publicitaires,
veuillez communiquer au 1-800-267-1266

QUELQUES MOTS AU SUJET DE L'ÉDITEUR : CBU Publications produit le bulletin de l'ACCP au nom de Association canadienne des chefs de police. Toute reproduction est strictement interdite sans le consentement par écrit de l'éditeur. L'éditeur n'assume aucune responsabilité pour les énoncés de fait ou d'opinion des auteurs des articles. CBU Publications Ltd. n'assume aucune responsabilité quant à l'exactitude des revendications des annonceurs.

Message du président



L'année de notre 100e anniversaire se transforme en année qui deviendra mémorable pour nous tous. C'est avec plaisir et enthousiasme que je dis que, après notre réunion avec le comité des SMA fédéraux-provinciaux-territoriaux, l'Association canadienne des commissions de police et la Fédération canadienne des municipalités, au début de décembre, le gouvernement fédéral a annoncé un projet de recherche qui permettra d'examiner la notion de services policiers intégrés et aidera à guider la conception, la concrétisation et la mise en œuvre du modèle de surveillance policière intégrée pour le Canada.

Le bureau du ALDA a été organisé et les comités de direction et du réseau, mis sur pied. La planification d'une grande conférence internationale du ALDA est en cours; elle est prévue pour le printemps 2006. Au moment d'aller sous presse, nous avons appris que la Conférence sur les ressources humaines avait été un succès retentissant. Lors de notre réunion du conseil du printemps, nous avons approuvé « The Canadian Students Journal »; appuyé le vidéo des Mères contre l'alcool au volant (MADD), « Not Ready To Go »; cédé à Naylor Publications des droits de publication pour La Revue des chefs de police de l'ACCP et pour le répertoire. Notre réunion commune du 4 et 5 mars – Association canadienne des commissions de police et ACPP, a été fructueuse; elle a servi à réaffirmer notre détermination continue de travailler ensemble sur les problèmes de services policiers et de sécurité du public au Canada.

La réunion du conseil avec les présidents des comités a été productive. Il y a de nombreux projets qui se préparent ou sont en cours. Cherchez davantage d'information sur le nouveau prix de technologie de l'information de Microsoft, la Coalition canadienne pour la prévention du crime, la conférence 2005 « Psychiatrists in Blue » et la Conférence sur la technologie de l'information 2005, portant sur le site Web nouveau et amélioré de l'ACCP, www.cacp.ca.

En terminant, je veux reconnaître le travail formidable du comité de planification de la conférence annuelle de l'ACCP 2005. De grandes célébrations pour tout ce que nous avons fait sont à prévoir, et nous aurons une occasion extraordinaire de travailler ensemble sur les façons d'atteindre nos priorités au moment où nous passons à notre prochain siècle d'activités. Je vous encourage à vous inscrire maintenant! J'ai hâte de tous vous y voir.

Le chef Edgar MacLeod, président

Le saviez-vous?

- Le recours à la technologie pour les services policiers a été initialement discuté par l'ACCP en 1906. L'utilisation et les répercussions de la technologie sont des thèmes qui sont revenus au cours de l'histoire de l'Association.
- L'ACCP a abordé le problème de l'utilisation croissante de la cocaïne en 1910, soulevant des problèmes et des inquiétudes auprès du gouvernement, puis apportant une contribution à la législation sur la lutte « contre la dépravation ».
- La convention annuelle de l'ACCP de 1932 a été annulée en raison des contretemps financiers causés par la dépression? Toutefois, les chefs de police de l'Ontario ont organisé une réunion et ont alors fondé l'Association ontarienne des chefs de police.
- L'augmentation de la quantité des armes nucléaires et de l'agitation sociale en 1953 ont poussé le comité de protection civile de l'ACCP à transférer les dossiers de la police sur du microfilm afin de sauvegarder les preuves et l'information précieuse.
- En 2001, l'ACCP a uni ses efforts à ceux de l'ACP afin d'encourager le premier ministre du Canada à mettre en œuvre une stratégie canadienne antidrogue incitant les Canadiens à « mener une vie exempte de drogue ».



Annnonce de téléphone et de télégraphe en 1955



Annnonce de la Conférence de l'ACCP de 1955

Prix et médailles de l'ACCP

Date limite des candidatures pour le Prix national de la sécurité routière – Service de police : Le 30 mai 2005

Le Prix national de la sécurité routière – Service de police est apparu en 1991 grâce à un partenariat formé de Transports Canada, de l'Association canadienne des chefs de police et du Conseil canadien de la sécurité. Ce prix, avec celui du prix pour l'œuvre de toute une vie en sécurité routière de Transports Canada, reconnaît l'excellence, le dévouement et l'initiative des agents d'exécution de la loi au Canada dans le domaine de la sécurité routière.

La vision du Canada pour la sécurité routière est « d'avoir les routes les plus sécuritaires du monde ». Cet objectif national est partagé par toutes les compétences ainsi que par les intervenants publics et privés. Vision sécurité routière 2010 demande une diminution de 30 p.100 des accidents mortels et des blessures graves, par rapport aux chiffres de base, et contient une série de sous-objectifs destinés à modérer les comportements qui causent les collisions les plus graves.

Il faut saluer les mérites des agents d'exécution de la loi, auxquels il faut attribuer une bonne partie du progrès réalisé en sécurité routière. Leurs efforts continus pour concevoir et pour réaliser des projets originaux, éducatifs, communautaires et axés sur l'application de la loi sont cruciaux pour atteindre les objectifs de Vision sécurité routière 2010. Pourtant, le travail et le dévouement de ces agents ne sont souvent pas reconnus par le grand public ou par d'autres organismes chargés de l'application de la loi.

Un des principaux objectifs du Prix national de la sécurité routière – Service de police ainsi que du prix pour l'œuvre de toute une vie en sécurité routière de Transports Canada est de reconnaître ces efforts exceptionnels. En outre, le prix favorise l'échange d'information et le dialogue entre les services de police canadiens et leurs collectivités relativement aux problèmes de sécurité routière.

La date limite pour la présentation des candidatures au Prix national de la sécurité routière (PNSR) est la fin mai. Le personnel des services policiers peut soumettre les candidatures à Sarah Therien, au Conseil canadien de la sécurité, par tél., au (613) 739-1535, poste 230, ou par courriel, à : sarah.therien@safety-council.org.



Conseil canadien de la sécurité

Visitez le site Web du Conseil canadien de la sécurité, à <http://safety-council.org>



Transport Canada

Transports Canada



Association canadienne des chefs de police

MÉDAILLE DE LA POLICE POUR SERVICES DISTINGUÉS

La Médaille de la police pour services exemplaires est apparue le 12 août 1983, afin de reconnaître les mérites des policiers qui ont servi de façon exemplaire et fait preuve de bonne conduite, d'assiduité et d'efficacité. Ils doivent avoir accumulé vingt ans de pareils services auprès d'un ou de plus d'un corps de police canadien, y compris la formation à plein temps du cadet et du policier, puis avoir occupé un poste de policier le 1er août 1980. Les corps de police reconnus sont ceux qui sont constitués par une loi du Parlement ou d'une assemblée législative provinciale. Les membres de la GRC ou de la Police militaire des Forces canadiennes ne sont pas admissibles; toutefois, les anciens membres de la GRC ou de la Police militaire des Forces canadiennes qui travaillent à plein temps comme policiers peuvent être admissibles au prix. Seules sont envisagées les périodes de service pour lesquelles aucune autre décoration ou médaille pour un service de longue durée, pour une bonne conduite ou pour l'efficacité n'a été décernée par la Couronne. La médaille peut être remise à titre posthume.

Le chef ou le directeur du corps de police où le candidat a servi, ou le président de l'autorité de laquelle relève le corps policier, présente les candidatures à la Chancellerie, à la Direction des distinctions honorifiques du Bureau du secrétaire du gouverneur général. La Chancellerie présente ensuite la recommandation au comité des décorations de l'Association canadienne des chefs de police, qui, après l'avoir prise dûment en considération, soumet à la Gouverneure

générale une liste de candidats admissibles. La médaille est officiellement présentée au nom de la Gouverneure générale par la personne qui a présenté la candidature du policier ou de l'ancien policier (retraité).

Il n'y a pas de date limite pour les présentations des candidatures; toutefois, nous demandons que celles-ci soient envoyées à la Chancellerie au moins trois (3) mois avant toute cérémonie prévue de remise de décorations.

Pour plus d'information, communiquez avec la personne ci-dessous :

Jocelyne Drouin, commis aux Médailles

Décorations et médailles, Bureau du secrétaire de la Gouverneure générale

Courrier électronique : jdrouin@gg.ca

Tél. 1-800-465-6890 / (613) 993-3529



Médaille de la police pour services distingués

In Memoriam

L'ACCP présente ses condoléances aux familles, aux amis et à la GRC à la suite du décès de ces membres. Sachez que nos pensées et nos prières sont avec vous à l'occasion de cette perte.



Gend. Anthony GORDON



Gend. Lionide JOHNSTON



Gend. Brock MYROL



Gend. Peter SCHIEMANN

« Devant leur disparition, en voyant comment un seul geste motivé par la haine a pu toucher tant de vies, a pu causer tant de douleur, a pu rompre des liens aussi forts, nous nous sentons impuissants. Devant leur disparition, notre deuil est particulièrement intense, car ceux qui sont décédés agissaient par altruisme. Ils nous ont quittés en servant leur pays, en servant un idéal, en servant la population canadienne. »

Premier ministre Paul Martin, dans une allocution lors du service commémoratif national de la GRC, à Edmonton, le 10 mars 2005.

ENQUÊTE DU LEADERSHIP POLICIER NATIONAL DE L'ASSOCIATION CANADIENNE DES CHEFS DE POLICE SUR LA PCDS

En 2003, l'Association canadienne des chefs de police (ACCP) adoptait une résolution relative à la sécurité, à la santé et au bien-être communautaires. Plus récemment, les Canadiens ont trouvé que la police était la mieux placée pour réussir à mettre en œuvre les programmes de prévention du crime. C'est d'abord la police qui est appelée pour affronter les problèmes et les inquiétudes liés à la sécurité publique; toutefois, lorsqu'il est question de prévention du crime par le développement social (PCDS), beaucoup d'organismes policiers manquent de programmes ou de politiques de formation spécifiques qui appuient complètement cette approche. Le niveau de sensibilisation, de compréhension et d'appui des chefs de police face à la prévention du crime par le développement social est incertain.

L'Institut canadien de recherche sur le droit et la famille (ICRDF) propose de mener après des organismes policiers une enquête nationale sur la prévention du crime par le développement social (PCDS), et ce, au nom du Comité de la prévention du crime de l'Association canadienne des chefs de police (ACCP). Cette enquête aura pour objet de déterminer leur niveau de compréhension et d'engagement, de les sensibiliser davantage et d'éduquer la police au sujet de la PCDS. L'enquête ciblera les chefs de police du Canada des petits, moyens et gros organismes, puis assurera une couverture des collectivités urbaines et rurales. Les questions de la recherche viseront surtout les trois domaines suivants :

- 1) *définition/interprétation de la prévention du crime par le développement social,*
- 2) *partenariats,*
- 3) *défis et directions futures.*

Objectifs

- 1) *Déterminer les connaissances des organismes policiers en matière de prévention du crime par le développement social et le niveau d'uniformité de ces connaissances.*
- 2) *Déterminer si les organismes policiers sont d'accord avec la notion de prévention du crime par le développement social.*
- 3) *Déterminer où en sont les organismes policiers en ce qui a trait à la mise en œuvre de la prévention du crime par le développement social.*
- 4) *Trouver les obstacles de la mise en œuvre.*
- 5) *Éduquer au sujet de la prévention du crime par le développement social et promouvoir cette forme de prévention auprès des chefs de police.*

Partenariats

Cette enquête se réalisera en partenariat avec le comité des services policiers communautaires pour la prévention du crime, de l'Association canadienne des chefs de police, mais il faudra la participation des organismes policiers du Canada, y compris la GRC et les services de police provinciaux, municipaux, autochtones et militaires.

Un rapport final fondé sur les données analysées sera distribué. Ce rapport servira à informer les services policiers au sujet de leur niveau de compréhension de la PCDS et de leur engagement à cet égard. De plus, les résultats guideront les développements futurs des pratiques policières, en particulier le perfectionnement de la formation policière en prévention du crime par le développement social.

4^e RÉUNION COMMUNE ANNUELLE DE L'ASSOCIATION CANADIENNE DES COMMISSIONS DE POLICE ET DE L'ACCP

Le 5 mars 2005, les conseils de l'ACCP, de l'Association canadienne des commissions de police et de l'ACPP ont eu une rencontre pour discuter les enjeux d'intérêt mutuel, pour poursuivre leur collaboration et pour continuer de cultiver de meilleures relations de travail. Chaque association a été l'hôte d'un panel.

Panel de l'ACCP : Progrès d'un cadre stratégique pour un plan d'action intégré

L'ACCP a utilisé la formation, les plaintes publiques et les divulgations pour illustrer la valeur qu'un cadre stratégique intégré a pour la sécurité du public et des policiers. La présentation soulignait les progrès accomplis sur ce point. L'ACCP a été l'hôte d'une table ronde le 27 septembre 2004, et elle rencontra le 1^{er} décembre 2004 le comité des sous-ministres-adjoints fédéraux/provinciaux/territoriaux sur les services policiers. Après la réunion, SPPCC a lancé un projet de recherche devant permettre d'« examiner les problèmes liés au projet d'élaboration de cadre stratégique, aux fins d'un plan d'action pour des services policiers intégrés; il faut déterminer si un tel exercice est possible et pertinent et, dans l'affirmative, suggérer les prochaines étapes. L'accent a été particulièrement mis sur les affaires de reddition de compte, de gouvernance et de structure organisationnelle. »

Le chef MacLeod a offert des suggestions pour les modalités permettant aux trois associations de travailler ensemble afin de faire avancer ce point. Dale Kinnear, directeur, Services à la main-d'œuvre, ACPP, a encouragé toutes les personnes présentes à faire du lobbying auprès de leur gouvernement provincial afin de faire adopter le projet de loi conçu par la Conférence pour l'harmonisation des lois au Canada, et dont l'objet est de permettre la compétence policière interprovinciale. Le président de l'Association des commissions de police, Don Robinson, a appuyé fortement ce projet. Les représentants présents de SPPCC ont confirmé l'engagement à long terme du gouvernement de voir l'intégration comme façon d'assurer une prestation de services plus efficace.

Panel de l'ACPP : Services de police à contrat – Protocole de transfert

L'ACPP a présenté la question de l'élaboration d'un protocole d'embauche, destiné aux prises de contrôle des services policiers; ce protocole favoriserait un traitement juste et équitable dans toutes ces prises de contrôle et fusions. L'ACPP préconise un protocole national qui assure la continuation de l'emploi du personnel policier dont les services policiers locaux sont abolis en faveur d'un contrat avec la GRC, et préconise aussi une protection réciproque pour les membres de la GRC dont les compétences en matière des services policiers sont assumées par un autre service de police.

Ce point a initialement été soulevé au début des années 1980; toutefois, ce n'est que lors d'une percée récente que l'ACPP, la GRC et SPPCC ont été capables de s'entendre sur une ébauche de protocole pour les services de police à contrat. L'ACCP et l'Association canadienne des commissions de police sont complètement d'accord avec la notion de protocole qui protège les meilleurs intérêts des deux parties.

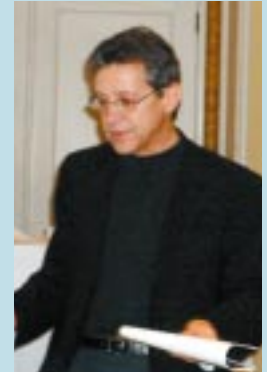
Panel de l'Association canadienne des commissions de police : Pratiques exemplaires dans l'exercice des pouvoirs policiers

Le panel de l'Association canadienne des commissions de police, ayant pour sous-titre « Leçons du secteur des entreprises : que pouvons-nous apprendre? », était dirigé par Frederick Biro, chef de projet de la recherche permanente à l'Association canadienne des commissions de police; le panel portait sur les pratiques exemplaires dans l'exercice des pouvoirs policiers. Les résultats de l'étude seront présentés lors de la conférence de l'Association canadienne des commissions de police du 18 au 20 août.

L'étude doit offrir des suggestions pratiques sur la façon d'améliorer l'exercice des pouvoirs policiers, et ce, en apprenant des percées dans l'exercice des pouvoirs – dans les entreprises du Canada, des États-Unis et du Royaume-Uni. M. Biro a signalé que la recherche démontre que l'exercice des pouvoirs devrait continuer de porter surtout sur les points fondamentaux. M. Biro a indiqué que la contribution des participants servira à rédiger son rapport final.



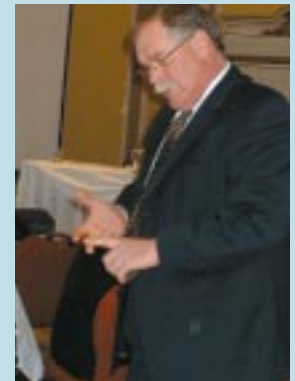
Barry King, ACCP et Luc Delorme, du personnel du bureau national de l'ACCP



Fred Biro, Association canadienne des commissions de police



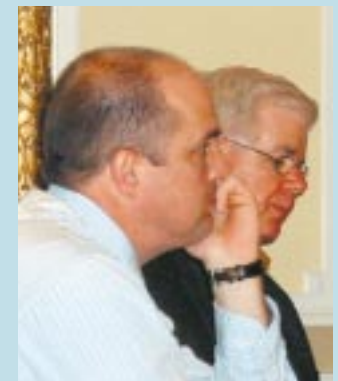
John Janusz, ACCP



Dale Kinnear, ACPP



Tom Kaye, ACCP



Sal Polito, Association canadienne des commissions de police
Daniel Rolland, ACPP

TONITA MURRAY *passse au prochain stade de sa carrière*



Tonita Murray

Tonita Murray, bien connue pour son engagement de longue date envers les services policiers et l'ACCP, a quitté en février 2005 son poste de directrice du Collège canadien de police et accepté de devenir conseillère en genre du ministre de l'Intérieur de l'Afghanistan.

Le premier rôle de Tonita à l'ACCP a été celui de conseillère technique du Solliciteur général au Comité sur le crime organisé de l'ACCP en 1985. Elle a aussi fait partie du Comité de la planification stratégique, puis était membre en 1994 lorsque ce comité a conçu et proposé l'énoncé existant de mission de l'ACCP, notamment « promouvoir des progrès en matière de services policiers ». En 1996-1997, Tonita était affectée provisoirement à

l'ACCP afin de mettre en œuvre le premier plan stratégique et, en 1998, elle créait le Groupe de prospective policière, groupe de réflexion sur les services policiers canadiens, rattaché à l'ACCP. Le Groupe de prospective policière a procédé à une gamme d'études sur divers thèmes, dont les services policiers privés, un profil du groupe des cadres policiers, les chefs de police sous pression, la conception d'un code de pratiques policières et la rationalisation des services de police.

Tonita repense avec fierté aux réalisations de l'ACCP au cours des vingt dernières années. Elle se rappelle comment des craintes initiales, soit que la Charte américaniserait la Constitution canadienne, ont cédé la place à une compréhension et à une appréciation des valeurs de cette Charte et abouti à son intégration subséquente au plan stratégique de l'ACCP, sous forme d'énoncé de politique. Elle souligne des changements positifs au sein de l'organisme – devenir plus stratégique dans sa réflexion et ses approches; voir à ce que sa constitution soit sans distinction de genre; promouvoir l'éducation et y apporter un soutien à l'aide de forums et d'une visite d'étude; élargir les communications; accueillir dans l'Association davantage de civils et tous les officiers dont le niveau est supérieur à celui d'inspecteur. Tonita fait aussi remarquer

qu'elle a été ravie d'être membre de l'ACCP lorsque Gwen Boniface a été élue comme première présidente féminine.

Tonita insiste sur l'importance des conférences annuelles; elles sont du nombre des quelques occasions de rencontre des chefs du pays où il est possible d'avoir le sentiment d'appartenir à un groupe professionnel – ce sont des occasions non seulement de travailler mais aussi de prendre des contacts et de dialoguer. Elle se rappelle avec un sourire de la Nuit de Copacabana avec Marilyn Monroe, à la conférence de Hamilton, y voyant l'activité sociale la plus originale de sa carrière pendant une conférence de l'ACCP.

Au moment où Tonita se prépare à passer à une nouvelle étape de sa carrière, elle signale qu'elle a toujours pensé qu'une bonne façon de terminer une carrière était de se servir de ses connaissances et de son expérience là où elles peuvent être les plus nécessaires.

Il lui est agréable de pouvoir faire cela dans un pays moins fortuné que le Canada, ajoutant ceci : « à titre de conseillère en genre pour le ministre de l'Intérieur, je pourrai me servir de mes observations et de mon expérience des services de police canadiens pour ouvrir une société aux femmes et aux minorités. Je n'ai jamais été policière assermentée mais, à mes débuts dans les services policiers, il y a plus de 30 ans, il y avait peu de femmes, assermentées ou non, qui faisaient autre chose que du travail de bureau. Maintenant, 16 p.100 des policiers canadiens sont des femmes. Le gouvernement afghan souhaite avoir davantage de femmes dans les services de police, et sa constitution reconnaît l'égalité des deux sexes. Depuis mes visites antérieures, je sais qu'il y a une volonté extraordinaire chez les femmes comme les hommes de concrétiser l'égalité des sexes dans les services de police, et j'ai hâte d'apporter ce que je peux à ces efforts. »

Tonita félicite l'ACCP à l'occasion de son 100e anniversaire et souhaite à l'ACCP et à ses membres un succès continu dans la direction du progrès en matière de services policiers.

Tonita, les membres de l'ACCP vous remercient pour toutes vos contributions, vous souhaitent la meilleure des chances dans votre mission et ils ont hâte à votre retour, sans accident.

L'ACCP SOUHAITE LA BIENVENUE AUX NOUVEAUX MEMBRES

ACTIFS

Insp. Nora Skelding - PPO

M. Thomas Imrie, gestionnaire - Service de police de Toronto

Surint. Troy Hagen – Service de police de Regina

Surint.-dét. Kate Lines - PPO

Dir. adj. Yves Charette -

Service de Police de la Ville de Montréal

Comm. int. Earl Moulton - GRC

Surint. de police en chef-dét. Ken Smith - PPO

Chef int. Doug Webster – Service de police de Winnipeg

Insp. Lee MacArthur – Service de police de Brockville

Surint. Arthur Stannard – Service de police de Winnipeg

ASSOCIÉS - ENTREPRISE

M. Wayne Murray, Div. de l'identification génétique – Maxxam Analytics Inc.

M. Ronald Flesher, gestionnaire, Services mondiaux – Securitas Canada

M. Patrick Kealey, Sécurité d'entreprise – Deeley Harley-Davidson Can.

Rapport du

Comité de la prévention du crime

par Dorothy Franklin

Le Comité de la prévention du crime de l'ACCP s'est joint au Centre national de prévention du crime pour un panel lors d'une discussion à une conférence dont le thème était : « La protection communautaire est primordiale: coordination de la réaction du système aux délinquants à risques élevés ». Cette conférence a eu lieu à Richmond, C.-B., les 8 et 9 février 2005 et la discussion portait sur ceci : « Protection de la collectivité, prévention du crime et réinsertion des délinquants: les trois sont-ils compatibles? » Cette conférence était le premier effort commun de la « British Columbia Crime Prevention Association », du Comité national mixte des hauts représentants officiels de la justice pénale de la région du Pacifique ainsi que de la « British Columbia Association of Chiefs of Police. » Le modérateur, Willie Gibbs, président de l'Association canadienne de justice pénale et ancien président de la Commission nationale des libérations conditionnelles, a amorcé la discussion du panel.

Barbara Oleschuk, agente principale de programme, Région du Pacifique, du Centre national de prévention du crime, a débuté par un aperçu de la prévention du crime par le développement social, philosophie adoptée par le gouvernement fédéral et mise en œuvre dans le cadre de la Stratégie nationale pour la prévention du crime, de concert avec les provinces/territoires. Elle a signalé plusieurs projets financés par l'entremise de la Stratégie nationale et qui s'occupent de délinquants.

Le chef de police Ben Andersen, coprésident du Comité de la prévention du crime de l'ACCP, a donné un aperçu du travail de ce comité au cours des quatre dernières années, expliqué l'origine de la vision du comité en question et la résolution élaborée en 2002 puis approuvée par les membres de l'ACCP; il a aussi présenté le matériel didactique conçu par l'ACCP et qui doit être utilisé par la police et la collectivité. Ce matériel didactique (vidéo, guide de discussion et manuel d'atelier) a été remis aux participants lors de la Conférence.

Le surintendant Ward Clapham, détachement de la GRC de la ville de Richmond et membre de ce comité, a ensuite présenté une vue de la réalité lorsqu'il s'agit de réinsertion de délinquants à risque élevé dans la collectivité. Il a présenté la question sous forme de problème communautaire et relié les exemples aux principes des services policiers communautaires pour lesquels les services policiers canadiens sont renommés. Il a mis au défi l'auditoire de trouver comment faire progresser certaines des mesures originales de soutien qui donnent des résultats positifs.

Dorothy Franklin, coprésidente du Comité, a conclu la discussion du panel en établissant un rapport entre les thèmes de la Conférence : protection communautaire; réaction du système; approche pour les délinquants à risques élevés, par rapport à la position de principe de l'ACCP. Elle a rappelé que le point de vue de l'ACCP en matière de prévention du crime peut se définir de nombreuses façons et prendre beaucoup de formes; que la prévention du crime conjoncturelle peut préparer le terrain pour des mesures de développement social; qu'une approche englobante, centrée sur la responsabilité communautaire, en est une qui a fait ses preuves.

Il y a ensuite eu subdivision des participants et, en petits groupes, ils ont exploré davantage les points soulevés. Le consensus a été que les collectivités canadiennes peuvent réussir à atteindre les objectifs de protection communautaire, de prévention du crime et de réinsertion des délinquants.

L'enrichissement mutuel qui a résulté de cette conférence réussie a été intense et stimulant. L'ACCP félicite les organisateurs de la Conférence. Nous avons apprécié l'occasion de participer et attendons avec impatience la deuxième conférence annuelle!



Membres du panel sur la protection communautaire, de g. à d. R. Ward Clapham, Barbara Oleschuk, Willie Gibbs, Dorothy Franklin, Ben Andersen

Autres membres des comités



Membres du comité directeur du ALDA, à leur réunion de janvier 2005, Comité de la prévention du crime, à Halifax.



Membres du Comité de modifications des lois (LAC), à leur réunion de janvier 2005 au QGSQ, à Montréal.



Daniel Bellemare, sous-procureur général adjoint du Canada et président du Groupe des chefs des poursuites fédéraux/provinciaux/territoriaux, présente à Vince Westwick, coprésident du Comité de modifications aux lois, une plaque en honneur de la première réunion commune des deux groupes, qui a eu lieu au quartier général de la Sûreté du Québec en janvier 2005.

COMITÉ SUR LE CRIME ÉLECTRONIQUE

Présentation de Earl Moulton, président, Comité sur le crime électronique

Le Comité sur le crime électronique s'est réuni le 16 janvier à Ottawa. La réunion a porté sur trois points importants :

1. *Propositions sur la protection de la vie privée, de l'Agence canadienne d'enregistrement Internet (ACEI), dont la mise en œuvre est prévue pour le début de 2006, et leurs conséquences potentielles sur le monde policier. Le Comité continuera d'assurer la liaison existante avec l'ACEI au cours des stades de la planification et de la mise en œuvre.*
2. *Les représentants du ministère fédéral de la Justice étaient présents afin de discuter le document de consultation du Comité, traitant de la réponse législative au problème du vol d'identité. Ils ont articulé séparément les positions mises de l'avant par la PPO, et des représentants du service de police de St. John étaient également présents. Une discussion très fructueuse a suivi. Le Comité continuera d'avoir des relations avec ce groupe des politiques et transmettra de l'information sur les résultats de ces réunions.*
3. *Les représentants du Groupe de travail canadien sur le spam a rencontré le Comité afin de discuter la portée de cet énorme problème et d'envisager une gamme de réactions techniques, législatives et éducatives pour en réduire les répercussions. Le Comité tiendra l'ACCP au courant des nouveautés dans ce domaine.*

La prochaine réunion du Comité sur le crime électronique, prévue pour les 2 et 3 juin, comprendra une rencontre d'une demi-journée avec les représentants du ministère fédéral de la Justice; cette rencontre portera sur la pornographie infantile et la formulation de résolutions relatives au crime électronique, lesquelles seront étudiées lors de l'assemblée générale annuelle.

Mérite de l'innovation technologique sur le terrain pour les services policiers :



DÉBUTS DU PRIX DE L'INNOVATION TECHNOLOGIQUE DE MICROSOFT, EN 2005

Présentation du Comité de l'informatique

Aujourd'hui plus que jamais, la technologie change la face des services de police au Canada. Bien que le personnel des organismes policiers attire souvent l'attention sur des percées majeures telles que l'ordinateur portable, la banque de donnée de l'ADN, les systèmes informatiques très avancés, etc., ce sont souvent des innovations plus simples et de plus petite envergure qui ont le plus de conséquences sur le terrain pour les services policiers et pour les collectivités servies. Un nouveau programme de récompenses honore ces efforts de la base.

Le Prix de l'innovation technologique de Microsoft reconnaît les mérites de personnes ou d'équipes d'organismes policiers canadiens qui ont décidé d'encourager, de promouvoir et d'intégrer de nouvelles idées qui illustrent la créativité et l'innovation dans l'utilisation de la technologie au service du progrès des services policiers. Le prix inaugural sera présenté lors de la Conférence 2005 de l'Association canadienne des chefs de police (ACCP), qui doit avoir lieu à Ottawa, en août 2005.

Projet commun de Microsoft Canada et de l'ACCP, le programme des récompenses fête les personnes et les équipes dévouées ainsi que les résultats positifs du recours original à la technologie. La récompense annuelle ne se limite pas à un type de technologie ou à une marque en particulier. Il est à propos des employés des organismes policiers qui font une différence – non de la technologie même –, et il vise une sensibilisation accrue à l'Entrepôt de la TI (IT Warehouse) de l'ACCP, banque de données nationale sur les pratiques exemplaires et source de connaissances comme d'inspiration.

Pourquoi s'en faire? En plus de la reconnaissance nationale du mérite et d'avoir droit à la désignation de gagnant du Prix de l'innovation technologique de Microsoft, le gagnant individuel (ou le chef d'équipe, si c'est une équipe qui gagne) ainsi qu'une personne de son choix pourront se rendre sur invitation à Ottawa afin d'accepter le Prix. Microsoft paiera les frais de la Conférence, du voyage et de l'hébergement!

Pour plus d'information sur le Prix de l'innovation de la technologie de Microsoft, sur l'Entrepôt de la TI (IT Warehouse) ou sur la façon de s'inscrire au projet, visitez www.cacp.ca/innovation ou envoyez un message électronique à innovation@cacp.ca.

ACCP 2005 - ÉVOLUONS AVEC NOS TRADITIONS

par l'inspecteur John Copeland, Service de police d'Ottawa

Le Service de police d'Ottawa est heureux d'être l'hôte de la Conférence du 100e anniversaire de l'Association canadienne des chefs de police, du 21 au 24 août 2005. Au moment de la Conférence, le Service de police d'Ottawa célébrera son 150e anniversaire de prestation de services policiers à Ottawa. Cette double célébration fournira aux délégués une occasion unique d'examiner une partie de la riche et unique histoire d'Ottawa, tout en jetant un œil critique sur l'avenir du milieu des services policiers canadiens.

Nous sommes fiers de vous inviter dans notre ville formidable, depuis longtemps considérée comme l'une des plus belles capitales du monde. Nichée au confluent de trois rivières pittoresques, puis bordée de la province du Québec, Ottawa est milieu culturel dynamique où se mêlent les cultures française et anglaise. Il en résulte une expérience vraiment cosmopolite – une ville nord-américaine ayant un charme et un style nettement européens.

En ce qui concerne les professionnels des services policiers, ACCP 2005 posera comme défi d'examiner votre propre organisme et de vous concentrer sur certains des problèmes les plus pressants des cadres policiers d'aujourd'hui. Notre programme professionnel permettra de mettre en lumière trois questions contemporaines à l'aide de trois forums : « Mauvaise conduite policière » ; « Chef de police et service policier faisant l'objet de critiques », étude de cas récent; « Sécurité nationale et interopérabilité » – des problèmes.

Au forum « Mauvaise conduite policière », nous examinerons les difficultés existantes, aiderons les délégués à relever les signes de danger de mauvaise conduite; nous offrons aussi des stratégies pour réduire au minimum les risques de mauvaise conduite dans les organismes policiers. Il y aura ensuite un panel interactif, animé par Michael Harris, personnalité de la radio locale et auteur renommé. M. Harris a beaucoup écrit sur le système de justice juridique canadien. Parmi les membres du panel se trouveront des cadres éminents de la police, un partisan des libertés civiles et un membre du Barreau.

Au forum « Chef de police et service policier faisant l'objet de critiques » sera mis en lumière un cas récent; il illustrera certaines des pressions qui ont été exercées sur le service en cause. Beaucoup de ces pressions n'ont jamais été vues antérieurement dans les milieux policiers canadiens. Il est certain que cette séance stimulera la discussion entre les délégués et produira des stratégies uniques qui seront utiles aux cadres policiers pour l'avenir.



Escouade canine du Service de police d'Ottawa qui recrute de futurs agents de police

Au forum « Sécurité nationale et interopérabilité », nous devons examiner des éléments clés qui risquent de devenir les points de mire des services policiers de l'avenir. La séance comprendra un panel controversé de haut niveau qui se penchera sur les difficultés de l'interopérabilité; on y cherchera à voir comment ces difficultés sont liées à notre capacité de réagir aux problèmes de sécurité nationale.

Les discussions du panel seront centrées sur les réalités d'aujourd'hui et les incertitudes de demain. Somme toute, les membres peuvent s'attendre à être éduqués, divertis et captivés.

Le salon professionnel de l'ACCP 2005 se trouvera à l'intérieur du Centre des congrès d'Ottawa et promet d'être le plus gros de l'histoire de l'ACCP. Cet endroit unique fournira aux délégués l'occasion de se mêler aux représentants de nos associés commanditaires et d'explorer toutes les offres les plus récentes des groupes du commerce et des fournitures.

Notre « Programme pour compagnes ou compagnons et familles » ravira sûrement ceux qui aimeraient accompagner les délégués dans la capitale nationale. Au programme figurera tout ce que Ottawa a à offrir et assurera que vos familles et amis retourneront au foyer avec des souvenirs inoubliables d'ACCP 2005.

Veuillez vous joindre au Service de police d'Ottawa et à l'Association canadienne des chefs de police pour ACCP 2005. Nous sommes certains que votre séjour auprès de nous sera à la fois agréable et enrichissant sur le plan professionnel. À bientôt.



Merci Sobeys!

L'ACCP veut reconnaître les mérites du soutien exceptionnel de Sobeys qui a aidé l'ACCP à promouvoir des styles de vie sains, en vendant NOT FOR ADULTS – THE MAGAZINE, publication produite par les jeunes... pour les jeunes!

Vous pouvez prendre THE MAGAZINE à la caisse de Sobeys à Terre-Neuve, au Nouveau-Brunswick, à l'Île-du-Prince-Édouard et en Nouvelle-Écosse. Tous les exemplaires non vendus sont réservés aux policiers; ceux-ci s'en servent lors d'activités ou de visites à des écoles primaires ou bien secondaires de premier cycle. Encouragez vos membres à visiter votre Sobeys local, à y prendre THE MAGAZINE et à tirer avantage de cette occasion unique d'enrichir leur programmation les sensibilisant aux questions de sécurité et de drogue.

CALENDRIER DES ACTIVITÉS DE 2005-2006

Du 5 au 7 mai	Réunion du Comité de modifications aux lois	Victoria, BC
Les 10 et 11 mai	Réunion du Comité de l'informatique	Niagara Falls, ON
Du 25 au 27 mai	« 2005 International Conference for Police & Peace Officer Leaders & Executives » – « Diriger en période de crise »	Calgary, AB
Les 31 mai et 1er juin	Réunion du Comité de liaison avec le secteur privé	Montréal QC
Le 8 juin	Conférence vidéo du Comité de l'informatique	
Le 16 juin	Vidéoconférence du Comité de modifications aux lois	
Du 19 au 22 juin	Conférence annuelle de l'ACPO	Toronto, ON
Le 28 juin	Investiture de l'Ordre du mérite des corps policiers	Ottawa, ON
Les 20 et 21 août	Réunions du conseil d'administration	Ottawa, ON
Du 21 au 24 août	Conférence annuelle	Ottawa, ON
Le 15 septembre	Ordre du mérite des corps policiers – date limite de la présentation des candidatures	
Du 24 au 28 septembre	Conférence de l'IACP	Miami, FL
Le 25 septembre	La Commémoration des policiers et agents de la paix canadiens	Ottawa, ON
Le 14 octobre	Vidéoconférence du Comité de modifications aux lois	
Du 20 au 22 octobre	Conférence du ministère de la Justice « Erreur judiciaire »	Winnipeg, MB
Le 5 novembre	Réunion du conseil d'administration	Vancouver, BC
Du 6 au 8 novembre	Conférence du Comité de l'informatique de l'ACCP, portant sur l'interopérabilité	Vancouver, BC
Du 20 au 22 novembre	Conférence du sous-comité de la santé mentale des RH Santé mentale : « Psychiatrists in Blue: Policing with purpose »	Vancouver, BC
Du 30 avril au 3 mai 2006	Conférence du ALDA « Instaurer la confiance »	Toronto, ON